

Un projet d'extension sur l'ancienne colonie de Caroual est en cours



Le site de l'ancienne colonie de Caroual, appartenant à la ville de Saint-Brieuc, pourrait devenir l'extension de la maison de santé d'Erquy, mutualisée avec une structure hôtelière.

Ouest-France

La commune souhaite garder la main sur l'ancienne colonie Jean-Nicolas. Dans cette optique, elle a chargé EPF Bretagne d'en faire l'acquisition.

« Nous avons eu, le 9 octobre, une réunion plénière du conseil municipal au cours de laquelle le docteur Bouvet est venu présenter l'avancement du projet d'extension de la maison de santé sur le site de Caroual , a expliqué Marie-Paule Allain, adjointe en charge de l'urbanisme lors du conseil municipal de jeudi dernier. Deux sujets concordants étaient à l'ordre du jour de cette réunion : la cession par Lamballe Terre et Mer de la maison de santé à la ville d'Erquy et le devenir de l'ancienne colonie de Caroual appartenant à la ville de Saint-Brieuc. » Cette dernière a proposé à Erquy d'en faire l'acquisition.

Un projet mixte et une maison de santé labellisée

En 2020, le docteur Bouvet et Jonathan Bourgault, kinésithérapeute, ont porté un projet d'extension de la maison de santé d'Erquy sur ce site, avec la création d'un centre de rééducation cardiaque, respiratoire et obésité.

« Il s'agit d'un projet innovant, c'est la première fois en France qu'on associera prévention et soin de consolidation des acquis. Ce projet est ambitieux, il propose une approche globale de l'amont à l'aval, regroupant des équipes pluridisciplinaires départementales et locales, avec des activités thérapeutiques qui ont révélé leur nécessité, notamment depuis la pandémie de Covid-19 », expliquait l'adjointe.

Une superficie de 400 m² pourrait être réservée à la réalisation du pôle de soins et de rééducation : salles de consultation, d'éducation thérapeutique, de réunion, cuisine, vestiaires et sanitaires. Ce projet mixte comprendrait une offre hôtelière portée par un opérateur économique. Les deux collectivités ont acté un accord de principe pour valider le prix d'acquisition de l'ensemble actuel, terrain et constructions à 2,9 millions d'euros, sous condition d'un portage par l'établissement public foncier de Bretagne (EPF Bretagne), avec qui elles ont travaillé activement à des études complémentaires.

À Sylvain Renault, élu d'opposition, qui s'est inquiété de l'importance du prix, l'adjointe a précisé : « **Estimé à 3,21 millions d'euros par les Domaines, le prix est à la hauteur du site, qui n'est qu'en partie constructible. Il ne faut pas laisser passer cette occasion.** »

Josyane Bertin, adjointe, a annoncé également que la maison de santé actuelle était louée par LTM, bénéficiaire de 38 000 € par an. « **Elle sera également une des premières dans les Côtes-d'Armor à être labellisée France santé dès cette fin d'année. Nous pourrons alors accueillir des médecins des facultés de Rennes et Brest.** »